



# Mers-Les-Bains

*Journal municipal d'information*  
*Edition Printemps 2005 - n° 12*



- Quelques travaux pour faire avancer les choses



- Les échos de la vie locale



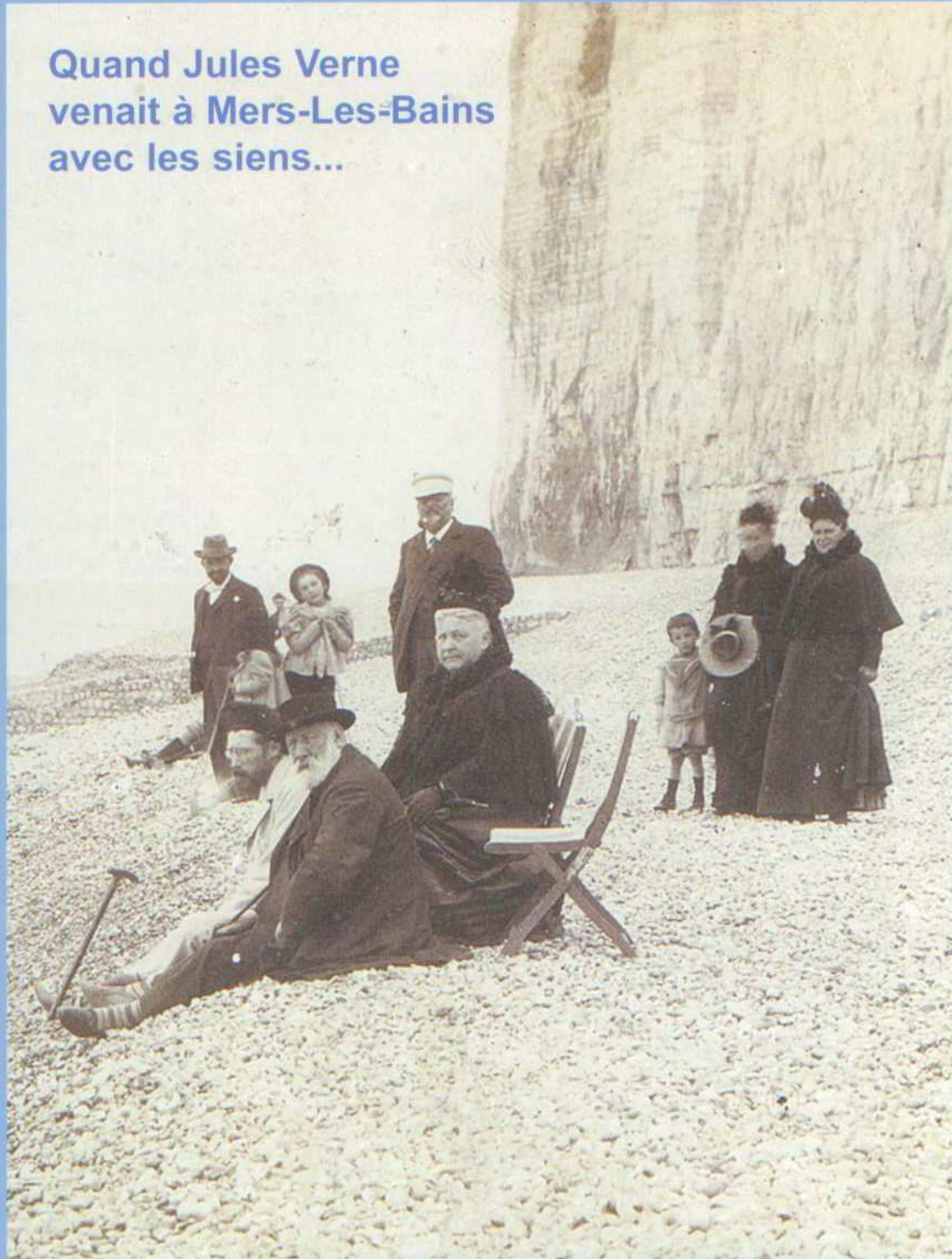
- La défense contre la mer s'active pour la saison



- Les talents de l'atelier d'art



**Quand Jules Verne  
venait à Mers-Les-Bains  
avec les siens...**



(c) Bibliothèques d'Amiens Métropole - Collection Jules Verne

**C'est le  
printemps !**



**Le point  
sur la vie  
municipale**



Hôtel de ville, avenue Pierre et Marie Curie,  
80350 Mers les Bains

Accueil de la mairie : Tél 02 27 28 06 60

Fax : 02 27 28 06 61

<http://www.ville-merslesbains.fr>

Lundi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Mardi

au jeudi de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

## Permanences des élus

**MAQUET Emmanuel**, Maire, Conseiller Général

Permanence : samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous, en semaine sur rendez-vous.

e-mail : [emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr](mailto:emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr)

M. le Conseiller Général tient une permanence le dernier vendredi du mois de 14 h à 16 h à Ault.

**THOMIRE Christian**, finances, culture, tourisme :

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

e-mail : [christian.thomire@ville-merslesbains.fr](mailto:christian.thomire@ville-merslesbains.fr)

**DELEPINE Michel**, social, patrimoine, cimetière :

mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

e-mail : [michel.delepine@ville-merslesbains.fr](mailto:michel.delepine@ville-merslesbains.fr)

**OBRY Yvon**, personnel, associations, vie sportive,

anciens combattants : lundi, mercredi et vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : [yvon.obry@ville-merslesbains.fr](mailto:yvon.obry@ville-merslesbains.fr)

**LETU Rose**, affaires scolaires, enfance :

le matin sur rendez-vous

e-mail : [rose.letu@ville-merslesbains.fr](mailto:rose.letu@ville-merslesbains.fr)

**HEDOUIN Jean-Paul**, voirie, bâtiments communaux, sécurité :

vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : [jp.hedouin@ville-merslesbains.fr](mailto:jp.hedouin@ville-merslesbains.fr)

**DOUILLET Régine**, environnement, espaces verts :

lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

e-mail : [regine.douillet@ville-merslesbains.fr](mailto:regine.douillet@ville-merslesbains.fr)

## Permanences au Portillon

> **ASSISTANTE SOCIALE** :

Lundi de 14 h à 17 h (téléphoner au centre médico-social de Ault au 03.22.60.70.70.)

> **CENTRE RELAIS** :

Lundi de 8 h 30 à 12 h

> **CONSULTATION DES NOURRISSONS** :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de 14 h à 17 h

> **SECURITE SOCIALE** : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> **CRAM** : sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> **MISSION LOCALE** : 2<sup>ème</sup> mercredi de 14 h à 17 h

> **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** :

en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

## Déchetterie de Ault

La déchetterie est ouverte les

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30

Pour tous renseignements : **03.22.60.79.78.**

(Les mersois peuvent aussi utiliser la **déchetterie du Tréport.**)

**Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17**

**Urgences santé 15 - Pompiers 18**

> **A propos du journal municipal...**

Des mersois nous ont signalé que, selon les endroits, ils avaient du mal à avoir leur propre exemplaire du journal municipal. Nous y réfléchissons, mais si vous êtes dans ce cas, sachez que vous pouvez le retirer à l'accueil de la mairie. (Pour toutes remarques ou suggestions : tél. 02.27.28.06.60).

- **Remerciements** -

Aux **Bibliothèques d'Amiens Métropole** pour la publication à titre gracieux du cliché montrant Jules Verne et les siens sur la page.





## Edito

### « En 2005, la maîtrise de la fiscalité sera gage d'efficacité »

**T**raditionnellement, le printemps est marqué dans l'ensemble de nos collectivités locales, par l'adoption des budgets primitifs.

A Mers, 2005 se présente dans de meilleures conditions que 2004. Bâties sur un principe de sincérité absolue, les prévisions de dépenses sont resserrées autour des compétences de la commune.

En prélevant l'impôt, nous avons souhaité ajuster, le plus précisément possible, les taux de façon à neutraliser les transferts de compétences au profit de la communauté de communes.

Ainsi, sur les 4 taxes locales, 3 sont très en-dessus des moyennes nationales et régionales. Nous les réajusterons en diminuant les volumes de prélèvement d'environ 60 000 €. Par exemple le taux du foncier bâti pour 2005 sera de 27,5 % contre 29 % en 2004.

En maîtrisant toujours mieux la dépense publique, et en optimisant chaque euro prélevé, nous retrouvons les marges nécessaires permettant d'investir sur l'avenir.

Nous financerons en 2005 des dépenses importantes nécessaires à la cohérence de notre développement : défense contre la mer, voirie, fleurissement, réseau pluvial, mise aux normes de la mairie, modernisation des services, bibliothèque, etc...

Franchir de nouvelles étapes de notre projet de ville, sans recourir à l'augmentation facile des impôts et en gelant le recours à l'emprunt comme instrument de bouclage budgétaire, tels seront les challenges que nous relèverons cet année.

Votre Maire et Conseiller général,

**Emmanuel MAQUET.**



## ● Un accueil plus accessible aux personnes à mobilité réduite ou âgées

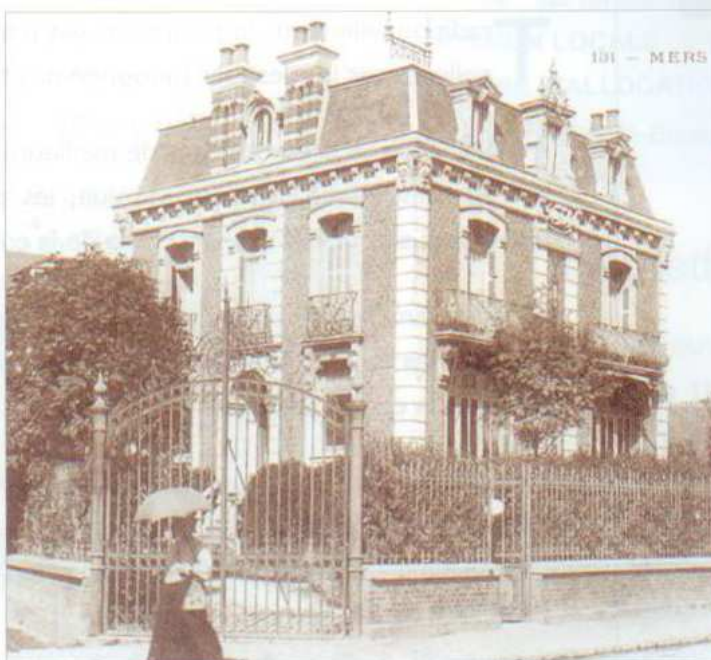
A l'heure actuelle, la mairie de Mers -et en particulier son accueil- ne satisfait pas aux plus simples normes exigibles en terme d'accueil du public. Il faut en effet gravir un escalier de plusieurs marches, ce qui est aujourd'hui impensable. Soucieuse de permettre aux mersois de bénéficier d'une structure d'accueil de qualité, qui soit également évocatrice de l'image de la station, la municipalité a décidé d'engager quelques travaux et de doter l'hôtel de ville d'une extension de plain pied en lien avec la salle Ernest Dailly....

### > Un peu d'histoire.

**E**n 1905, cette ancienne et belle maison de maître du centre ville devient officiellement l'Hôtel de Ville de Mers-Les-Bains et tous les services de la mairie s'y installent.

A l'époque les besoins en bureaux et espaces de travail étaient réduits : une salle de conseil, un bureau pour le maire, un pour les secrétaires et l'accueil.

Les guichets ont d'ailleurs été longtemps installés au premier étage derrière des vitres, avant d'être finalement - et heureusement - redescendus au rez-de-chaussée. Au cours des municipalités successives, la structure fut en effet maintes fois remaniée et les bureaux déplacés et modifiés afin de trouver de la place, mais l'actuelle mairie n'est bien sûr pas extensible.



*Une vue de la mairie dès son installation en 1905...*

On ne pouvait pas dégager de l'espace supplémentaire, mais simplement agencer les bureaux différemment afin de répondre au mieux aux besoins du personnel et des élus.

Mais aujourd'hui les choses ont bien changé. Une ville se gère désormais comme une entreprise, les compétences des collectivités territoriales se sont accrues et leurs domaines d'intervention se sont élargis.

Il fallait donc faire quelque chose. Le bâtiment n'étant pas modifiable en tant que tel, l'idée de la municipalité

est donc de créer une extension harmonisée avec l'architecture dominante, qui établirait un lien non interrompu entre l'hôtel de ville et la salle Dailly, qui est aujourd'hui la salle officielle des mariages et du conseil municipal...

### > Une mise aux normes, mais aussi une rénovation inévitable et urgente

**C**ar le bâtiment est en fort mauvais état. Les balcons voient leurs scellements se désagréger, la terrasse du rez-de-chaussée se fissure, les escaliers et les rampes éclatent sous l'effet de l'humidité puis du gel.

Il y a des problèmes d'étanchéité dans certains bureaux, enfin le revêtement de la façade montre des signes de fatigue évidents. L'objectif de la municipalité est de la décaper entièrement, afin de lui redonner son lustre d'antan et de faire ressortir l'excellent jeu de contraste entre les briques, les pierres et les superbes céramiques d'origine. Un aspect esthétique valorisant pour l'édifice.



*Vue de l'arrière de la mairie. C'est évident, il y a des travaux à faire pour remettre à niveau ce bel édifice...*



## ● Une extension qui respecte l'architecture dominante de la station



> L'actuelle mairie verra sa façade rafraîchie. L'extension liera la mairie avec la salle Dailly, elle sera harmonisée avec l'architecture dominante...

La première idée de la municipalité portait sur un simple ravalement mais l'estimation, -250 000 euros non subventionnables-, ne pouvait être suivie. La municipalité s'est alors tournée vers un projet plus vaste et en particulier axé en direction des mersois et des usagers, avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite, améliorations des conditions d'accueil du public et de travail du personnel.

**De fait, l'accueil du public ne se fera plus par la terrasse mais de plain pied, à droite de la salle Dailly.**

M. le maire a obtenu le concours de l'architecte Patrick Delamotte, bien connu à Mers puisqu'il a collaboré aux premières études sur les villas mersois.

Voulu cohérent et esthétique, le projet respectera l'architecture dominante en évoquant le style du secteur sauvegardé. Ainsi monté, le dossier sera aidé à près de 50 % par l'Etat, ce qui change tout. De plus, une aide exceptionnelle débloquée par le député Jérôme Bignon permettra de respecter le cadre financier que la ville peut absorber en 2005.

Face aux difficultés financières de la Ville, M. le Sous-Préfet a ainsi débloqué pour 270 000 euros de dotation globale d'équipement, ce qui permettra à la commune d'être en parfaite cohérence avec le classement en station balnéaire et touristique, condition sine qua non de son développement. Travaux après la saison 05. ■

## > Une façade digne d'intérêt



Des escaliers ouvragés avec des volutes et des pilastres harmonieux : de nombreux atouts à valoriser pour la mairie, en bien piteux état à l'heure actuelle...



La façade comporte des céramiques et éléments d'ornementation qui méritent d'être consolidés et mis en valeur. Ici, détails d'un balcon...





## ● Enfin de nouveaux bureaux pour les ateliers municipaux

L'actuel -et bien trop petit- bureau des services techniques, situé à gauche de la mairie, sera déplacé afin de faire place à l'extension de cette dernière. Ceci a donc amené la municipalité à envisager la réalisation de nouveaux bureaux.

C'est au sein même des locaux des ateliers municipaux, aux anciens abattoirs en entrée de ville, que ceux-ci sont actuellement en cours d'aménagement.

C'est le responsable des services techniques Hervé Duplessis qui pilote les différents chantiers, menés en interne et grâce aux multiples compétences des agents, que ce soit en couverture, peinture, plomberie, gros œuvre, charpente ou encore électricité.

Au rez-de-chaussée, les services techniques bénéficieront donc d'un bureau d'accueil pour la secrétaire Michèle Aubry, ainsi que d'un bureau pour les adjoints Richard Huray (achats, fêtes et cérémonies) et Pascal Giffard (service, bâtiment). Au fond, un bureau est prévu pour Hervé Duplessis.

L'ensemble des bureaux totalise environ 90 m<sup>2</sup> de surface. L'équipe compte également le responsable des espaces verts Rudy Delbecque.

Une salle est également prévue pour les archives. Au premier étage sont en train d'être aménagés une salle de réunion ainsi qu'un espace de travail à destination entre autres des adjoints aux travaux Jean-Paul Hédouin et aux personnels Yvon Obry.



Les nouveaux bureaux sont placés à l'entrée des ateliers municipaux, ici en cours de travaux. La façade sera repeinte afin d'offrir un abord visuel plus agréable...



Le chantier du rez-de-chaussée des bureaux. L'accueil y sera installé, ainsi que les bureaux des adjoints au responsable. Hervé Duplessis occupera le bureau du fond...

### > Infos pratiques...

En écho à quelques constatations, nous nous permettons de rappeler aux mersois, propriétaires ou locataires, qu'il leur appartient de maintenir la propreté de leurs trottoirs.

Grâce à cet effort général des particuliers, et à ceux des agents de nettoyage et des espaces verts pour le reste de la voirie, la commune restera une station accueillante, propre et fleurie, où il fait bon vivre.

*Merci de votre compréhension.*



Les ateliers municipaux vont donc enfin bénéficier de bureaux au sein même de leur enceinte, ce qui améliorera la qualité des échanges entre les différentes équipes...



## ● Les nouveaux locaux de la rue de l'Industrie : ateliers et aide sociale

En début 2004, la municipalité a acheté un immeuble des années soixante au n° 3, rue de l'Industrie, dans le quartier du dépôt.

L'objectif de la municipalité est de pallier le manque de locaux techniques plus proches du centre ville. La situation, la modularité et l'excellent état du bâtiment ont été les critères principaux de cet achat. Le premier étage a été conservé en appartement, il est loué à une famille mersoise avec enfants.

Le rez-de-chaussée sera quant à lui polyvalent. Il accueillera un espace d'accueil et de distribution pour le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) d'une surface d'environ 40 m<sup>2</sup> avec réserve, ainsi que la banque alimentaire. Les bénéficiaires de ces deux structures sociales ne seront plus obligés d'attendre à l'extérieur de la salle du portillon.

Au fond du bâtiment, un grand local sera réservé aux activités de la Croix-Rouge. Celui qui lui était jusqu'alors attribué, près de la cantine scolaire, sera en effet détruit dans le déroulement du projet immobilier privé de l'ancienne boulangerie Boudin (construction d'appartements)...

Les équipes de nettoyage de la voirie (deux en hiver, trois en été) entreposeront également leur matériel au rez-de-chaussée, dans des placards prévus à cet effet. Des toilettes et douches ont été installées, ainsi qu'un vestiaire.

Tous les travaux ont, là encore, été entièrement réalisés en interne par la totalité ou presque des équipes des services techniques. L'ouverture aux bénéficiaires du CCAS est prévue pour mai/juin.

### > Infos pratiques...

Nous rappelons également aux mersois, touristes et résidants secondaires qu'il est interdit de nourrir les goélands, ceci afin de ne pas encourager leur prolifération.

Pour ce qui est des déjections canines, des distributeurs de sachets plastiques sont à votre disposition près des containers.

*Merci de votre compréhension.*



Vue d'ensemble du bâtiment de la rue de l'Industrie. Datant probablement des années 60, celui-ci est demeuré en très bon état, il est désormais propriété de la commune...



Hervé Duplessis présente ici le local qui est réservé au Centre communal d'action sociale (C.C.A.S), avec au fond une réserve de stockage pour la banque alimentaire...



Vaste et en excellent état, le rez-de-chaussée a été redistribué pour une utilisation mixte par le service des espaces verts, le Centre communal d'action sociale et la Croix Rouge...



### ● La haie de thuyas de la Libération a été arrachée

Le service des espaces verts a procédé à l'abattage de l'immense haie de vieux thuyas, en face des immeubles des HLM de la Libération.

Les vieux arbres n'en pouvaient plus et étaient dégarnis du pied. Cette haie séparait visuellement l'usine Saint-Gobain Desjonquères des bâtiments de la cité HLM, propriété de l'OPSOM d'Amiens. De nouveaux thuyas ont été plantés dans l'usine.

Comme prévu la municipalité a repris l'entretien des voiries et espaces verts du site. Quant aux travaux de réhabilitation annoncés récemment par la ville et l'OPSOM, ils ont fait l'objet en janvier de la publication par voie de presse d'un avis d'appel public à la concurrence, dans le cadre de la procédure officielle des marchés négociés. ■



*Le service des Espaces Verts de la Ville a procédé à l'abattage de la haie des vieux thuyas qui longeait les clôtures de l'usine Saint-Gobain-Desjonquères. De nouvelles plantations ont été réalisées...*

### ● De nouveaux bacs plus esthétiques au cimetière



Les services techniques ont posé de nouveaux bacs aux abords de l'entrée du cimetière.

Destinées à accueillir des containers à déchets et à les dissimuler à la vue, ces enceintes en bois ont été réalisées dans le même esprit que celles qui se trouvent déjà aux abords de la prairie par exemple.

Les enceintes en bois ont été réalisées avec le souci d'une intégration esthétique particulièrement réussie.

Cette démarche est en effet en cours depuis longtemps déjà au sein de la station. Il y a quelques temps, de nouvelles enceintes en briques ont d'ailleurs été achevées de part et d'autre du parking de l'école Jules Verne, dans le même souci d'esthétisme et de propreté. ■

### ● Des marches en rondins pour des balades sympas sur la falaise

Les touristes et les mersois sont nombreux à gagner le sommet de la falaise à pied, en passant par les marches de l'église. Il est vrai que le panorama alors offert par la falaise de Mers sur l'esplanade, la station et sa voisine du Tréport est alors exceptionnel.

Afin de faciliter l'accès au sommet de la falaise aux visiteurs, certaines pentes assez abruptes ont été modifiées par une équipe de l'association des Jardins de la Bresle, qui y a posé des escaliers en bois.

Réalisées à l'aide de traverses en bois immobilisées par des rondins, celles-ci s'intègrent bien au paysage... ■





● Le chantier fait une pause pour la saison dès la mi-juin

Le chantier progresse à grands pas pour une fin programmée à la mi-juin, en tous cas pour la partie esplanade et pour le bon déroulement de la saison estivale. Le pied de falaise est quant à lui toujours d'actualité, le dossier se monte afin d'obtenir les financements...



La descente pour les bateaux, en haut de la rue Doumer, fait actuellement l'objet d'un rechemisage en béton jusqu'à sa terminaison dans le sable...



A mi-chemin entre les épis, de petits parvis d'accès aux galets permettent de réduire de moitié la distance et d'accéder à la plage en toute facilité. Des escaliers vont être posés...



Après la pose et le scellement de fers à béton dans les cavités, du béton est coulé puis les "couvercles" seront scellés...



Les nouveaux parapets ont presque gagné le pied de la Falaise, de l'autre côté du restaurant "Les Mouettes"...



Certains parvis ont nécessité d'être particulièrement étayés. Effectivement l'ouvrage devrait être solide !



La position des petits parvis intermédiaires invite à rejoindre les galets. Cette partie de l'esplanade progresse à grands pas...



● Les initiatives des propriétaires et des mersois sont à souligner...

La municipalité encourage depuis 2001 toutes les initiatives en vue de valoriser le secteur sauvegardé des villas anciennes.

Depuis quelques années en effet, les chantiers de rénovation des villas s'accroissent à un rythme soutenu.

Actuellement les façades des villas de la plage et des rues adjacentes, particulièrement bien remises à niveau, offrent une vision d'ensemble tout à fait cohérente.

La ville s'embellit donc, grâce à l'action de la municipalité qui a mis l'accent sur le fleurissement et la propreté, mais aussi grâce à ses habitants, qu'ils résident dans le quartier balnéaire ou pas.



La villa La Française vient de faire l'objet d'une remise en état de ses boiseries. Elle va être bientôt entièrement repeinte, donnant un nouveau cachet à cette intersection de l'avenue du Maréchal Foch...

En effet, les mersois qui possèdent un bien en dehors du secteur sauvegardé font également des efforts, il nous paraissait important de le souligner et de les en remercier.

Les initiatives que les mersois peuvent mener permettent de valoriser à la fois l'image de la ville, mais aussi leur propre bien immobilier.

Tous les mersois trouvent donc une satisfaction dans cette valorisation du patrimoine de la station, et pas uniquement en façade maritime. Parfois il suffit de peu, une jardinière avec des fleurs, un coup de peinture ou une haie bien taillée, et le tour est joué.

L'ancienne maison paroissiale rue Joseph Legad...



> Rue Joseph Legad

Les propriétaires de l'ancienne maison paroissiale, qui a accueilli plusieurs générations de petits mersois pour le catéchisme, l'ont entièrement rénovée, et avec goût. De nouvelles céramiques ont été posées, leurs trois couleurs ont été reprises pour la façade : des volets peints en gris clair et un balcon, bordeaux sur fond ivoire, lui donnent aujourd'hui un réel cachet et une belle harmonie.





Nous remercions aussi les artisans et les différents corps de métiers.

Ceux-ci ont bien compris les exigences du secteur sauvegardé et la nécessité d'apporter selon les cas une réponse technique spécifique.

Certains n'hésitent d'ailleurs pas à conseiller utilement les propriétaires, quand par exemple ils souhaitent réaliser des travaux sur leurs fenêtres, en leur permettant d'éviter le PVC. Il faut poursuivre ces efforts particulièrement louables.

Toutes ces intentions, en secteur classé ou non, permettent à la ville de Mers-Les-Bains de s'améliorer, de travailler encore et toujours sur son image.

Car c'est de plus en plus une réalité. Plus que jamais, Mers-Les-Bains joue la carte de son patrimoine, de son caractère particulier, pour le plus grand plaisir de ceux qui y passent et de ceux qui y vivent... ■



> **Rue Barni**, l'ancien Office de tourisme vient de voir ses balustrades, jusqu'alors fermées, ajourées de nouveau. Ce type de décoration est rare sur la station. La façade a été restaurée dans le respect de l'ornementation d'origine...



> **Rue Barni**, des propriétaires ont par exemple passé un week-end entier ou presque à décaper des persiennes encadrées de superbes céramiques de couleur turquoise. Le résultat est évocateur.



> **Rue Dumont**, une façade entière a retrouvé son harmonie de briques rouges par rapport à celles en ton pierre. Cette approche génère une valorisation certaine pour l'édifice, qu'on regarde différemment.



> **Rue Marcel Holleville** (sur la place), l'immense et ancien "Hôtel Royal et des Bains" va bientôt voir sa façade reprendre ses couleurs d'origine, avec une mise à nu des briques...



Le concert public donné par l'orchestre de Picardie et le violoniste international Augustin Dumay a été un succès. C'est avec grand plaisir que les mersois y ont assisté nombreux et qu'ils ont vivement applaudi les musiciens de l'orchestre régional...



A la salle des fêtes...

L'orchestre de Picardie s'est produit à la salle des fêtes Aragon devant une assistance nombreuse.

L'orchestre est ensuite revenu à la mi-mars au collège Joliot-Curie. Il y a joué la symphonie n° 88 d'Anton Dvorak face aux jeunes collégiens. Ceux-ci avaient participé à un rapprochement culturel avec la formation régionale de musique classique...



Au collège Joliot-Curie...

## Mers sous la neige !

Du fait de la proximité de la mer et donc du climat maritime, la neige tombe rarement à Mers, elle s'y fixe plus rarement encore. Ce sont les conditions météo exceptionnelles de début Mars qui nous permettent de vous proposer ici quelques "photos souvenir" de la station enneigée...





### ● Des Jeunes Sapeurs-Pompiers sportifs dans l'âme

En début d'année, les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ont organisé un premier tournoi de foot en salle, à destination des jeunes de plus de dix ans.

L'idée, sympa et originale, a été lancée par l'entraîneur et responsable des JSP, le sapeur-pompier Albéric Parmentier et ses collègues de la caserne. Sept équipes de jeunes des villes soeurs se sont inscrites : un excellent moyen d'occuper l'après-midi.

Les jeunes ont été récompensés par des coupes et des lots qui ont été offerts par plusieurs commerçants des villes soeurs. L'initiative devrait être renouvelée.



### ● Régis Moisant nouveau président du Boule-Club

Le Boule-Club des villes soeurs est désormais présidé par Régis Moisant, il organise chaque année le challenge de pétanque André Magnier, en souvenir d'un de ses membres. Le challenge vient de s'achever, il a permis aux boulistes de se rencontrer sur plusieurs manches durant l'hiver.

La finale a été remportée par Vincent Gros, qui a reçu un trophée ainsi qu'un filet garni, le tout accompagné des félicitations du bureau et des nombreux joueurs.



Régis Moisant est le nouveau président du Boule-Club...  
(second à partir de la droite)

Philippe Delaporte, David Leconte et Pascal Giffard se sont également distingués.

Régis Moisant a ensuite rendu hommage à trois piliers du Boule-Club.

L'ancien président tout d'abord, Jean-Luc Notebaert, qui a géré le club durant 14 ans avant d'aspirer à un peu de repos bien mérité, puis deux joueurs et non des moindres

puisque'il s'agit de piliers du club, les mersois Henri Leducq et Jacques Gervois.

### ● Faire trempette à tout âge à la piscine

Jeune retraité(e) ou pas, on peut décider d'entretenir sa santé. Dans cette optique, certains fréquentent l'association Aqua Gym. Basée à la piscine de Mers, elle est animée par Martine Brutelle et (ou) James Doumen. Il n'y a même pas besoin de savoir nager. L'eau est bienfaitrice à tous points de vue (Excellent pour l'arthrose ou les problèmes de dos, mais aussi pour la forme en général), et il y a un réel esprit de convivialité et d'échange, même si les messieurs ne sont encore que peu présents.

Association Aqua Gym - cours les mardi, jeudi et vendredi de 19 h 20 à 20 h 20. Pour tous renseignements piscine de Mers, 02.35.86.24.51.

Tous les mercredis matin, des jeunes retraités se retrouvent à la piscine pour un atelier tonique de maintien en forme.





**A** l'occasion du soixantième anniversaire de la libération des camps, les habitants, la municipalité et les anciens combattants rendront un hommage particulier aux cinq déportés Mersoïsi dont certaines rues portent le nom et qui ont fait sacrifice de leur vie lors de la seconde guerre mondiale. Le samedi 23 avril après-midi, un cortège se rendra dans les rues portant le nom de ces déportés, où des plaques rappelant leur engagement et leurs faits d'armes seront dévoilées.



Maurice Dupont



Julien Hédin



Henri Lebeuf



Lucien Leducq



André Vasseur

**Maurice DUPONT**

1884 - 1944

Capitaine des Forces Françaises Combattantes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Croix de guerre - Médaille de la Résistance  
Chevalier de l'Ordre de Léopold - Croix de guerre Belge  
Mort en déportation fin 1944  
"Mort pour la France"

**Julien HEDIN**

1911 - 1943

Arrêté sur dénonciation  
Mort en déportation le 18 avril 1943 à Orienenburg  
(Allemagne)  
"Mort pour la France"

**Henri LEBEUF**

1888 - 1945

Maire de Mers-Les-Bains de 1943 à 1944  
Arrêté pour faits de Résistance  
Déporté à Buchenwald (Allemagne)  
Mort en déportation le 29 mars 1945  
"Mort pour la France"

**Lucien LEDUCQ**

1899 - 1942

Arrêté le 23 octobre 1941, avait posé des bases de résistance au dépôt de chemin de fer du Tréport. Interné à Compiègne, a fait partie des "1000 otages français pour Auschwitz", convoi du 6 juillet 1942 dont seule une centaine a survécu. Mort en déportation à Auschwitz - Birkenau officiellement le 12 juillet 1942, en fait sa disparition se situerait vers le 17 septembre 1942  
"Mort pour la France"

**André VASSEUR**

1896 - 1944

Résistant  
Mort en déportation à Flossenbug (Allemagne)  
le 19 décembre 1944  
"Mort pour la France"



Organisés par le service culturel en partenariat avec l'Assecarm - Musique et Danse en Picardie, les Lundis des découvertes permettront aux jeunes mersois et au public des villes sœurs de découvrir des groupes régionaux qui ont déjà fait leurs preuves...

**> Les lundis des découvertes**

**> Lundi 18 avril à 20 h 30 : Motolo**

(Afro-beat créole)

Devinette : quelle est l'origine du nom "motolo"?

C'est une expression marquisienne. On dit "faire motolo", c'est à dire, pour les mecs, aller rejoindre leur amie, -officielle ou non-, dans leur chambre et en douce... On appelle ces aventuriers de gouttière "Les moetolo".

Une soirée découverte (ou redécouverte) placée sous le signe de la fête avec « le » groupe d'Hirson, qui commence à cartonner grave !



**> Côté Théâtre le samedi 23 avril à 20 h 30**

**"HORS SERVICE"** de Laurent Hugot (Comédie tout public)

Présenté par le Théâtre du Gourdin à la salle des Fêtes.

Un samedi soir, au sortir d'une exposition de peinture, un couple au bord de la rupture, une jeune femme enceinte, un bouddhiste et une artiste-peintre se trouvent bloqués dans un ascenseur. Marc, le mari d'Irène, possède un caractère particulier qui rendra la cohabitation difficile. Il ne supporte pas que sa femme le contredise, ou qu'un autre lui démontre qu'il a tort. Sa mauvaise humeur ira même jusqu'à provoquer l'accouchement d'Elise, une jeune libraire qu'un homme marié a lâchement abandonnée. Une excellente soirée en perspective.

**Pour tous renseignements :** Office de tourisme au 02.27.28.06.46.

Service culturel : 02.27.28.06.60.



**> Lundi 16 mai à 20 h 30 : Nil'1 Nil'Otr**

(Chanson Française sur fond de swing manouche).

C'est un groupe à guitares de 4 musiciens picards, qui jouent une musique fraîche et spontanée, inspirée par le folklore hispanique, les sonorités tziganes, les rythmes du jazz manouche, le swing bondissant... Alors manouch' ou gadjos ? Nil'1 Nil'Otr, juste des amoureux de la six cordes qui n'ont pas fini de faire parler d'eux !





Organisés par le service culturel en partenariat avec l'Assecarm - Musique et Danse en Picardie, les Lundis des découvertes permettront aux jeunes mersois et au public des villes soeurs de découvrir des groupes régionaux qui ont déjà fait leurs preuves...

**> Les lundis des découvertes**

**> Lundi 20 juin à 20 h 30 : Zelko**

*(Chanson réaliste)*

Quand il chante, ZELKO est comme un ami assis à votre table et qui vous parlerait avec des chansons. Dans la lignée de la nouvelle chanson réaliste française de qualité, entre Sansévérino et Bénabar, Zelko défend sur des musiques festives l'idée d'une vie cosmopolite et agitée, où les problèmes n'ont d'issue que dans la solidarité. Originaire de Chauny, Zelko vous propose, avec son trio et son répertoire original, un spectacle généreux et coloré.



**> Lundi 18 juillet à 21 h : Raoul Tabosse**

*(Chanson française)*

Raoul tabosse, chanteur gouaillier amiénois, délivre généreusement ses chansons, dans lesquelles l'accordéon se mêle au verbe fougueux. Ce quatuor "hyperchansonstif" raconte son pays : les hauts de France avec une énergie débordante mélangeant rock et chansons traditionnelles. Hissons la grand voile, larguons les amarres et partons pour un voyage au fil des compositions de Raoul Tabosse !



**Les concerts ont lieu à la salle des fêtes Louis Aragon, rue Paul Doumer.  
Pour tous renseignements, contacter le service culturel municipal au 02.27.28.06.60  
ou l'Office de tourisme au 02.27.28.06.46.**

**> Le guide pratique et touristique 2005 de l'office de tourisme est actuellement disponible.**

Agréable à parcourir, illustré de nombreuses photographies, il est une précieuse mine de renseignements pour les touristes bien sûr, mais aussi pour les mersois.

Il comprend également un plan de ville détaillé, les principaux rendez-vous de 2005, la liste des associations locales et celle des commerçants et artisans, les hébergements et meublés de tourisme, les sorties, les services et les numéros d'urgence, ainsi que les médecins.





> Animations culturelles, sportives et grands rendez-vous au programme



Le programme de pré-saison estivale de l'association "Traverse", sise à l'Espace Jacques Prévert...

> **AVRIL**

14 avril au 8 mai - Vernissage samedi 16 avril 19 h

Gisèle Lacroix, sculpteur

Ben-Ami Koller, peintre

> **MAI**

12 mai au 5 juin - Vernissage samedi 14 mai 19 h

Lou Laurin-Lam, peintre,

Sadko, sculpteur

> **JUIN**

9 juin au 3 juillet - Vernissage samedi 11 juin 19 h

Cao Dan, peintre

Michel Madore, sculpteur

**La Fête des Baigneurs**



Elle aura de nouveau lieu cette année, précisément les **23 et 24 juillet**.

Un tel événement se prépare à l'avance, nous permettons de solliciter de nouveau la plus large participation des mersois pour trouver des costumes, en fabriquer sur le thème des métiers d'alors par exemple.

Nous comptons sur vous pour que cette 3<sup>ème</sup> édition soit également un succès : c'est en effet grâce à vous et aux associations mersaises que nous pouvons y parvenir.



A bientôt.

> **Cyclisme Arrivée du tour de Picardie à Mers le 15 mai**

Mers est ravie, avec Jean-Bernard Devos, d'accueillir à nouveau cette année des cyclistes, comme elle l'avait fait l'an passé avec le départ d'une étape du tour de l'avenir.

Cette année le départ de la "Baptiste" et de la "Petite Baptiste" sera donné à Mers le dimanche 10 avril, puis la station verra passer la course de la Côte Picarde le mercredi 13 avril.

Enfin, le dimanche 15 mai, Mers accueillera l'arrivée du Tour de Picardie, organisé avec le Conseil Régional et la Société du Tour de France. L'arrivée aura lieu après la demi-étape Fressenneville-Mers...



De belles heures dédiées au sport cyclisme...

**Et aussi...**

> **AVRIL**

Dimanche 17 avril à 14 h 30, salle des fêtes : **loto** de l'union des commerçants (UCIAM).

Les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 avril toute la journée place du marché : **foire aux véhicules d'occasion** (UCIAM).

Le dimanche 24 avril toute la journée : **braderie vide-grenier** (UCIAM, 02.35.86.19.61).

A 14 h 30 salle des fêtes : **thé dansant** avec David Frevier (Club du 3<sup>ème</sup> âge).

> **MAI**

Dimanche 8 mai toute la journée : **vide-grenier** des Jeunes Sapeurs-Pompiers (prairie - 02.27.28.02.20).

8 mai après-midi : **concert de printemps** de l'harmonie à la salle des fêtes (entrée libre).

Samedi 14 et dimanche 15 mai : **expo modélisme** à la salle des fêtes (A.M.V.B).

> **JUIN**

Samedi 25 et dimanche 26 juin de 14 h à 18 h à la salle des fêtes : **expo des travaux** du club du 3<sup>ème</sup> âge

Dimanche 26 juin (journée) : **vide-grenier** du surf-casting mersois (parking stade).





L'office de tourisme vous propose une sélection de sites susceptibles de vous aider dans vos recherches pour de futures vacances...

Tourisme en France :	<a href="http://www.tourisme.fr">http://www.tourisme.fr</a>
Les départements :	<a href="http://www.loisirsaccueilfrance.com">http://www.loisirsaccueilfrance.com</a>
La Picardie :	<a href="http://www.picardietourisme.com">http://www.picardietourisme.com</a>
La Somme :	<a href="http://www.somme-tourisme.fr">http://www.somme-tourisme.fr</a>
Tourisme à l'étranger :	<a href="http://www.tourist-office.org">http://www.tourist-office.org</a>
Conseil aux voyageurs :	<a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs">http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs</a>
Les parcs d'attraction européens :	<a href="http://www.infoparks.com">http://www.infoparks.com</a>
Les stations de ski :	<a href="http://www.skifrance.fr">http://www.skifrance.fr</a>
	<a href="http://www.clubalpin.com">http://www.clubalpin.com</a>
Les stations thermales :	<a href="http://france-thermale.org">http://france-thermale.org</a>
Les routes historiques :	<a href="http://www.routes-historiques.com">http://www.routes-historiques.com</a>
Les châteaux de France :	<a href="http://www.guide-chateaux.com">http://www.guide-chateaux.com</a>
Les monuments nationaux :	<a href="http://www.monum.fr">http://www.monum.fr</a>
Les plus beaux détours de France :	<a href="http://www.plusbeauxdetours.com">http://www.plusbeauxdetours.com</a>
Les parcs naturels régionaux :	<a href="http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr">http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr</a>
Les plus belles baies du monde :	<a href="http://www.world-bays.com">http://www.world-bays.com</a>
La randonnée :	<a href="http://www.ffrandonnee.fr">http://www.ffrandonnee.fr</a>
La photo pour passion :	<a href="http://guyfrancois.com">http://guyfrancois.com</a>



**> Hébergement**

Les meublés " Clévacances " :	<a href="http://www.clevacances.com">http://www.clevacances.com</a>
Les gîtes ruraux :	<a href="http://www.gites-de-france.fr">http://www.gites-de-france.fr</a>
Les campings :	<a href="http://www.campingfrance.com">http://www.campingfrance.com</a>
	<a href="http://www.camping-qualite.com">http://www.camping-qualite.com</a>
2 nuits d'hôtel pour le prix d'une :	<a href="http://www.bon-week-end-en-villes.com">http://www.bon-week-end-en-villes.com</a>
Les hôtels-restaurants " Logis de France " :	<a href="http://www.logis-de-france.fr">http://www.logis-de-france.fr</a>
Bienvenue à la ferme :	<a href="http://www.bienvenue-a-la-ferme.com">http://www.bienvenue-a-la-ferme.com</a>
Les auberges de jeunesse en France :	<a href="http://www.auberges-de-jeunesse.com">http://www.auberges-de-jeunesse.com</a>
	<a href="http://www.fuaj.org">http://www.fuaj.org</a>
à l'étranger :	<a href="http://www.hihostels.com">http://www.hihostels.com</a>
Les chèques vacances :	<a href="http://www.ancv.com">http://www.ancv.com</a>

**> Pratique**

Information routière :	<a href="http://www2.bison-fute.equipement.gouv.fr">http://www2.bison-fute.equipement.gouv.fr</a>
Itinéraire :	<a href="http://www.mappy.com">http://www.mappy.com</a>
Eurotunnel :	<a href="http://www.eurotunnel.com">http://www.eurotunnel.com</a>
Les services publics :	<a href="http://www.service-public.fr">http://www.service-public.fr</a>
L'annuaire :	<a href="http://www.pagesjaunes.fr">http://www.pagesjaunes.fr</a>
Les programmes de cinéma :	<a href="http://www.cinefil.com">http://www.cinefil.com</a>
Les horaires de marées :	<a href="http://www.shom.fr">http://www.shom.fr</a>
<i>(Services et outils / Prédiction des marées / Listes alphabétiques / Zone 1.1 / Choisissez un port)</i>	
Les plans de ville :	<a href="http://www.plan-de-ville.com">http://www.plan-de-ville.com</a>
Les guides verts :	<a href="http://www.guide-touristique.info">http://www.guide-touristique.info</a>







OFFICE DE  
TOURISME



### ● Quelques statistiques pour 2004

Seule la première demande de renseignements formulée par le visiteur est comptabilisée dans les statistiques. Que le visiteur soit seul ou accompagné dans les locaux de l'Office de Tourisme, un seul bâton sera inscrit sur la feuille de statistiques. Pour obtenir le nombre de personnes qui auront bénéficié d'information, il faut multiplier par 2,5 le nombre de demandes de renseignements.

Nous avons totalisé 15 572 demandes de renseignements en 2004 contre 15 639 en 2003, ce qui représente une diminution de - 0,43 %. La répartition des demandes s'établit comme suit : 80,44 % à l'accueil, 15,82 % au téléphone et 3,74 % pour le courrier.

La provenance des demandes d'informations (à l'accueil, par courrier et au téléphone) : 90 % de Français et 10 % d'étrangers. Les Belges arrivent en 1<sup>ère</sup> position, suivis des Anglais et des Néerlandais à égalité, puis des Allemands.

Depuis janvier 2004, nous demandons aux visiteurs de nous indiquer le numéro de leur département d'origine. Mers est en 1<sup>ère</sup> position (hors résidences secondaires) suivie de la Somme, la Seine-Maritime, l'Oise et l'Île de France. Après étude des différents types de demandes de renseignements par écrit, nous remarquons que les demandes par e-mails représentent 62 %, les courriers 31 % et les fax 7 %. Les demandes de renseignements touristiques ne représentent que 29 % des courriers que nous recevons.

### HORAIRES D'OUVERTURE

10 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Fermé le dimanche (oct-mars)

### OFFICE DE TOURISME \*\*

43 rue Jules Barni BP 60017

80350 MERS-LES-BAINS

Tél : 02.27.28.06.46 - Fax 02.27.28.06.48

Courriel : [officedetourisme@ville-merslesbains.fr](mailto:officedetourisme@ville-merslesbains.fr)

Site Internet : <http://www.ville-merslesbains.fr>

[www.somme-tourisme.com](http://www.somme-tourisme.com)

Siret : 78065100600022

*Le saviez-vous ? L'office de tourisme est une association loi 1901, que vous pouvez simplement soutenir, ou rejoindre en adhérant*

### - Bulletin d'adhésion 2005 -

Nom .....

Soutien (10 €)

Adhésion (23 €)

Prénom .....

Date .....

Signature

Adresse .....

A retourner à OFFICE DE TOURISME \*\* - 43 rue Jules Barni BP 60017 - 80350 MERS-LES-BAINS



## ● Colis ou bons d'achat pour les aînés : les résultats du sondage

Un sondage a été effectué par courrier en début d'année, par la mairie et le centre communal d'action sociale, auprès des aînés mersoïses de plus de 65 ans et destinataires d'un colis de fin d'année.

561 colis sont en effet distribués chaque année, répartis en 393 personnes seules et 168 couples. Le but du sondage était de demander aux mersoïses s'ils préféreraient conserver le colis actuel, ou se voir remettre sa valeur en bons d'achat ou toute autre modification.

Sur 561 sondages envoyés, 166 aînés ont

répondu (29,5%), et sur ces 166, 132 se sont prononcés pour le colis (23 %) et 34 pour le bon d'achat (6%). Il ressort donc de ce sondage que la majorité des aînés souhaite conserver le système actuel de fonctionnement.

Le centre communal d'aide sociale poursuivra donc le principe actuel des colis, tout en prenant en considération vos remarques ou suggestions. Si vous n'avez pas été destinataires du sondage, vous pouvez toujours faire part de votre avis à l'accueil de la mairie. L'équipe vous remercie de votre participation.



## > Quelques informations pratiques

### De nouveaux locaux rue de l'industrie

La ville de Mers-les-Bains est en train d'aménager un nouvel espace à destination du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) et des activités de distribution de la banque alimentaire de la Somme.

Cet espace sera bientôt opérationnel au sein des nouveaux locaux de la rue de l'Industrie, dans le quartier du dépôt. (Lire en page 5)

**Le service social est ouvert tous les après-midi sauf le mardi.  
Pour tous renseignements :  
Tél 02.27.28.06.63.**

### Les aînés mersoïses en maison de retraite

La ville de Mers-les-Bains, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) se souvient de ses aînés en maison de retraite.

Une visite annuelle est effectuée sur la base d'une liste fournie par les maisons de retraite.

Afin de s'assurer qu'aucune mersoïse ou mersoïse ne soit oublié, vous êtes invité à signaler à l'accueil ou au service social de la mairie les noms des membres de votre famille ou voisins et amis concernés. Votre solidarité nous aidera à mieux remplir notre mission.

A l'avance, merci.

### Repas des aînés le 12 juin

Le repas du C.C.A.S est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, il aura lieu à la salle des fêtes Louis Aragon le

**Dimanche 12 juin dès 12 h.**

(Inscriptions signalées en temps utile)

## Utiliser le point-relais ANPE pour rechercher un emploi

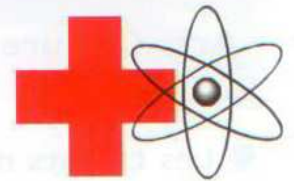
Les demandeurs d'emploi peuvent consulter sur place au point-relais ANPE plus de 200 offres sur la Somme et la Seine-Maritime, actualisées en temps réel. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches et utiliser un ordinateur du cybersite pour rédiger leur Curriculum Vitae.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, Nathalie Glachant, formatrice en insertion, propose un atelier multi-thèmes pour faciliter les recherches : rédaction de lettre de motivation, curriculum vitae, etc... Un atelier Internet peut aussi être organisé selon les demandes (consultation du site anpe.fr, envoi de candidature par mail, etc...).



**Point-relais : 3 rue Paul Doumer (Espace Prévert) les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h  
- accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -**





## ● Des comprimés d'iode en cas de nuage radioactif potentiel

Conformément à l'arrêté préfectoral du 5 août 2004, et pour contrer les effets d'un éventuel passage d'un nuage radioactif au-dessus de la station, la commune de Mers-Les-Bains est tenue d'organiser la gestion de stocks de comprimés d'iode. A cet effet, elle a instauré un plan communal de distribution auprès de la population en cas d'accidents survenus dans les centrales nucléaires proches de Penly et de Paluel...

Le plan de distribution des comprimés d'iode est déclenché par décision du Préfet de la Somme.

**Pour être efficace, le comprimé doit être impérativement pris dans un délai de 6 heures avant le passage du nuage radioactif et jusque 3 heures après.**

Il est à noter que **les femmes enceintes de plus de 3 mois, les nourrissons et les individus de moins de 20 ans**, sont considérés comme population sensible aux risques.

### > PLAN DE DISTRIBUTION <

L'activation de ce plan est prévue 24h/24h et 365 jours par an.

La commune mettra en place 3 bureaux de distribution dans les locaux suivants :

- Salle des fêtes rue Paul Doumer
- Salle Dailly près de la Mairie
- Salle des Sports rue Ernest Lesec

La répartition de la population dans les différents bureaux de distribution est faite en fonction du découpage électoral de la commune.

Les habitants du secteur correspondant au bureau de vote n°1 se rendront au bureau de distribution installé à la Salle des Fêtes Louis Aragon rue Paul Doumer.

Les habitants du secteur correspondant au bureau de vote n°2 se rendront au bureau de distribution installé à la Salle Ernest Dailly près de la Mairie.

Les habitants du secteur correspondant au bureau de vote n°3 se rendront

au bureau de distribution installé à la Salle des Sports rue Ernest Lesec.

Au cas où l'alerte interviendrait pendant les horaires scolaires, la commune assurerait une distribution spécifique dans les établissements scolaires locaux, écoles maternelles, primaires et collège.

La distribution serait assurée, en collaboration avec les chefs d'établissements, auprès des élèves, des enseignants et des personnels de service.

La distribution sera assurée à domicile, sur leur demande, pour les personnes déclarées « grand invalide de guerre » ou « grand invalide civil ».

L'ensemble du personnel communal pourra être mobilisé pour cette opération de distribution.

Il sera demandé une assistance aux médecins, pharmaciens et autres personnes exerçant une profession paramédicale et résidant sur la commune.

### > INFORMATION <

La population sera informée de ces dispositions par le biais du présent bulletin municipal de façon préventive.

Ce document sera tenu à la disposition du public sur sa demande.

En cas d'alerte, une information sur ces dispositions sera rappelée par voie de messages diffusés, par une voiture des services municipaux munie d'un haut-parleur, sur l'ensemble du territoire de la Commune. ■

### Infos pratiques

En cas de nuage radioactif, les autorités compétentes, dont le Préfet de région, alerteront la population.

Une sirène, celle des Sapeurs-Pompiers, se fera entendre de la façon suivante : sons modulés de trois fois une minute espacés de cinq secondes. Fin d'alerte : signal continu de trente secondes.

Les radios suivantes, **Radio France, France Inter, France Bleu Picardie, les chaînes France 2 et France 3** alerteront les habitants des secteurs concernés. Localement, une voiture sonorisée parcourera les rues de la commune.

Un adulte recevra un comprimé, un enfant de 3 à 12 ans un demi-comprimé, un nourrisson de 0 à 36 mois un quart de comprimé.

### Que faire si...

Bien sûr, toutes les précautions sont prises pour que l'accident d'un nuage radioactif n'arrive jamais, cependant le risque zéro n'existe pas. **Après absorption des comprimés dans le calme, les habitants devront rester chez eux et calfeutrer les fenêtres, portes et volets, les ventilations mécaniques et toutes les entrées d'air jusqu'à la levée de l'alerte donnée par les radios...**



● Les talents mersois se sont exposés à l'Espace Jacques Prévert

Animé par Laurent Messenger et Fabienne Meyer, l'atelier d'art municipal a présenté durant deux jours les travaux de ses soixante-dix membres. Haut lieu culturel de la station avec l'association "Traverse", l'Espace Prévert et ses murs blancs ont été un écrin parfait pour présenter le travail original des membres.



L'atelier propose des travaux dirigés communs afin d'apprendre les bases et les différentes techniques, la motivation des membres fait le reste sous l'œil avisé de l'artiste Laurent Messenger (à g.)...



Des bateaux, des visages d'enfants, des rêveries d'antan sous les arbres, des paysages marins originaux, de splendides sculptures avec l'atelier de Fabienne Meyer, bref l'atelier propose autre chose, et avec bonheur...



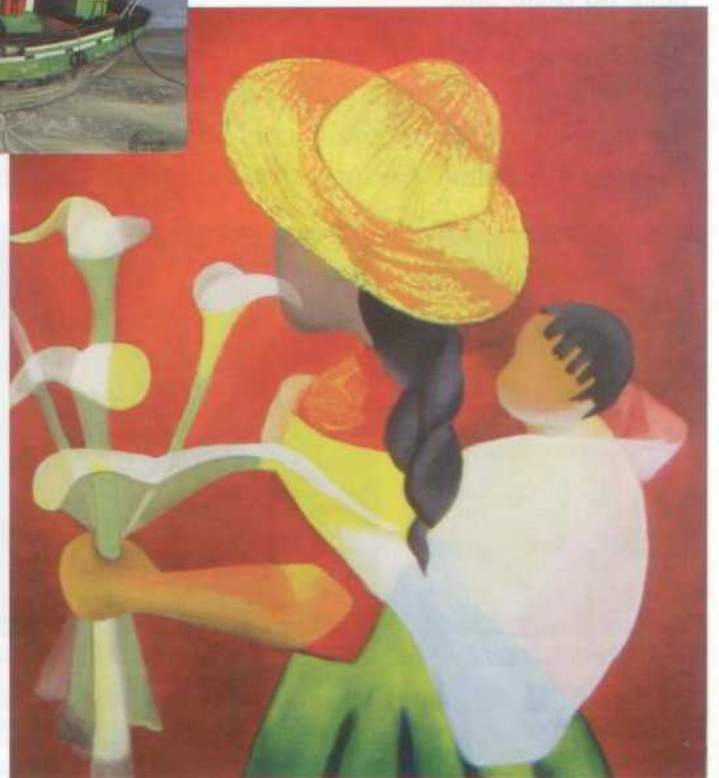
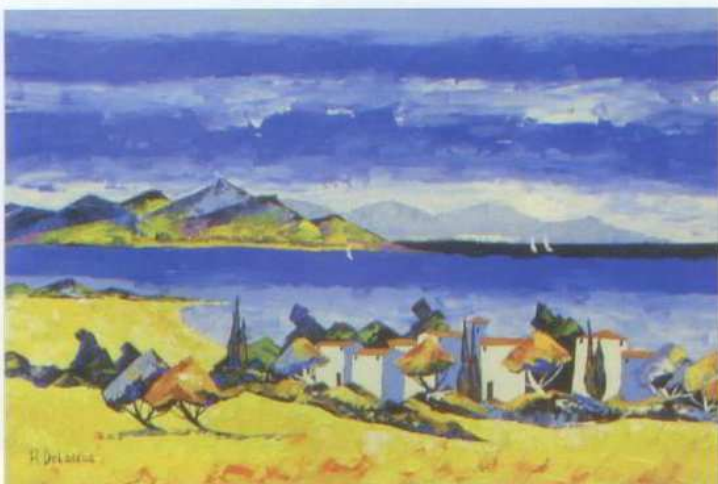




*Le succès de l'atelier est tel qu'il est saturé pour les adultes, il risque de l'être bientôt pour les enfants...*



*Papier, toile, contre-plaqué ou encore fragments de bois échoués, tous les supports permettent de matérialiser les inspirations des "élèves"...*



*Un splendide travail d'atelier mené en commun afin de maîtriser les grandes règles générales en peinture. Pas mal...*



● M<sup>me</sup> Cotelle-Clère a laissé de nombreuses traces de son passage à Mers...

Sculpteur talentueux, Marie-Josèphe Cotelle-Clère a consacré sa vie entière à l'art. Elle est récemment décédée.

Dotée d'une forte personnalité, toute en finesse et volontiers spirituelle, M<sup>me</sup> Cotelle-Clère avait conservé de solides attaches à Mers. Son souvenir, et celui de sa famille, demeureront ancrés chez quelques anciens mersois et en particulier au sein des membres de l'association des Compagnons de Saint-Martin, qui ont pour vocation la sauvegarde et la valorisation du patrimoine religieux.

Il se trouve que l'artiste a laissé à Mers de nombreuses traces de son passage dont des sculptures, et seuls ceux attentifs au patrimoine, au passé mais aussi au présent de la station savent ce qu'il en est.

Outre les haut-reliefs qui ornent le piédestal de Notre-Dame de la Falaise et qui représentent les saints patrons des trois villes-soeurs (Saint-Jacques pour Le Tréport, Saint Laurent pour Eu et Saint Martin pour Mers), l'église possède par exemple une statue de Notre-Dame du silence et un buste de Jean-Paul II.

Au chevet de l'église et érigé face à la mer, le calvaire Saint-Martin rappelle aussi la foi de l'artiste, tout comme les statues et vitraux contemporains de la chapelle du Beau-Site.

"Peu de choses la faisait renoncer. Des personnages de cette envergure laissent un grand vide derrière eux" a estimé l'adjoint au patrimoine Michel Delépine à l'annonce de sa disparition. Quant au frère de l'artiste, le père

Clère, il avait animé la paroisse durant des décennies.

Marie-Josèphe Cotelle-Clère avait aussi présidé le salon artistique de l'École Française, il y a une quinzaine d'années.

Son but était de faire éclore la culture à Mers, d'inviter

à la connaissance de l'art et à sa diversité. Marie-Josèphe Cotelle-Clère exposait aussi ses œuvres, des terres cuites, des sculptures de hauts personnages auxquels elle vouait une réelle admiration, tels le maréchal Leclerc de Hautecloque, le père Charles de Foucauld ou encore Camille Claudel...



Marie-Josèphe Cotelle-Clère, ici avec l'abbé Jean Béquet lors d'une kermesse paroissiale au pied de l'église...

Le père de M<sup>me</sup> Cotelle-Clère, le général Clère, fut l'un de ceux qui, avec conviction et détermination, sauva au lendemain de la seconde guerre mondiale l'exceptionnel quartier balnéaire de Mers de la démolition...



Saint Laurent



Saint Martin



Saint Jacques



Le médaillon du médecin et chirurgien mersois Pierre Lefort, situé en centre-ville, a été réalisé par l'artiste...

Ci-dessus, les sculptures des trois saints des villes soeurs, réalisées par Marie-Josèphe Cotelle-Clère afin d'ornier la statue de Notre Dame de la Falaise. Ces sculptures sont toujours visibles aujourd'hui...





Jules Verne, 1828 - 1905...

Jules Verne, dont on célèbre cette année le centenaire de la disparition, appréciait Mers-Les-Bains. Non pas qu'il y ait séjourné longtemps, mais il aimait y passer de temps en temps, prenant quelque repos sur les galets ou l'esplanade avec sa famille...



Bien que né à Nantes, Jules Verne passera une grande partie de son existence à Amiens. Le Crotoy est d'ailleurs pour lui un lieu de villégiature privilégié, il y passera quelques semaines en 1864 et 1865. Dès mars 1866, il décide de s'y fixer. Il fait l'acquisition d'une embarcation qu'il aménage et baptise "Le Saint Michel". C'est aux commandes de son bateau de pêche qu'il vient dans le port du Tréport et qu'il peut ainsi découvrir les charmes du petit village de Mers.

**1828** Naissance de Jules Verne à Nantes.

**1847** Jules Verne fait des études de droit à Paris mais se consacre très vite à sa seule véritable passion, l'écriture.

**1857** A Amiens il rencontre et épouse Honorine Morel, veuve et mère de deux enfants.

**1861** Naissance de son seul enfant, pré-nommé Michel.

**1862** Il rencontre l'éditeur Jules Hetzel, c'est le début d'une fructueuse collaboration puisqu'il éditera son œuvre en entier.

**1866** Le succès des trois premiers romans (Cinq semaines en ballon, Voyage au centre de la terre et De la terre à la lune), est tel que l'éditeur les intitule "Voyages extraordinaires". L'imaginaire de Jules Verne s'affirme en s'inspirant de ce qu'il connaît des sciences et des techniques de son époque mais aussi de sa façon d'entrevoir l'avenir.

**1871** Installation de Jules Verne et de sa famille à Amiens.

**1881** Jules Verne est conseiller municipal d'Amiens et prend en charge la culture.

**1905** Disparition de l'illustre écrivain au sein de la capitale picarde.



"Jules Verne, son épouse et leur fils avec d'autres personnages sur la plage de Mers-les-Bains" (vers 1894)

> Aujourd'hui la commune compte une école primaire, une impasse et une rue du nom de Jules Verne. Une façon pour Mers-Les-Bains de souligner le passage de l'illustre écrivain sur le littoral picard et de lui rendre hommage...

Jules Verne était un fantastique écrivain avec une imagination sans limite. Il concevra à sa façon de fabuleuses machines, pour ce qui à l'époque n'était que de la science-fiction : l'hélicoptère (Robur le conquérant), le canon à longue portée et le satellite (Les 500 millions de la Béguine), le sous-marin (20 000

lieues sous les mers), la télévision et l'ordinateur (la journée d'un journaliste américain en 2889) ou encore la fusée lunaire (De la terre à la lune). Particulièrement prolifique, Jules Verne laissera plus de 30 romans majeurs.

*Jules Verne*



● L'harmonie municipale, une institution locale créée en 1884...



L'harmonie municipale est une vénérable institution locale et pour cause, puisqu'elle a été créée en 1884.

24 de ses membres posent ici devant l'épicerie Félix Potin, ce qui doit correspondre à l'actuelle épicerie "Cocci-Market" de l'avenue Pierre et Marie Curie.



*Une telle scène de la vie d'alors, prise en centre-ville et montrant des mersois de souche, est assez rare, tout comme le sont en règle générale les scènes de la vie quotidienne à cette époque. Les clichés touristiques étaient évidemment privilégiés (plage, villas...).*

On remarque l'étendard brodé en velours

bordeaux de l'harmonie, très richement décoré. Le premier personnage à gauche n'a pas d'instrument, c'est celui qui

dirige la formation. Cette carte pourrait remonter aux environs de 1900 ou 1910.

> Connaissez-vous votre ville ?

Pour peu que l'on s'y intéresse, ou qu'on soit quelque peu observateur, Mers-Les-Bains peut révéler bien des surprises agréables. Se révèlent alors des détails qu'on ne soupçonnait pas, tout simplement parce qu'on vit à Mers depuis si longtemps qu'on ne fait plus attention. Ces détails font en tous cas le bonheur des touristes qui, grâce à l'œil extérieur qu'ils portent sur la commune, en tirent des images intéressantes...



*Pignon du numéro 33, Avenue Foch, sur lequel on peut encore lire "Petit-beurre LU - Lefèvre-Utile". Le célèbre biscuit faisait aussi sa pub sur les murs de briques de la station.*

*A l'époque, ces publicités étaient directement peintes sur le mur, ce qui nous vaut de les admirer encore aujourd'hui...*



*Détail d'une villa rue Faidherbe.*

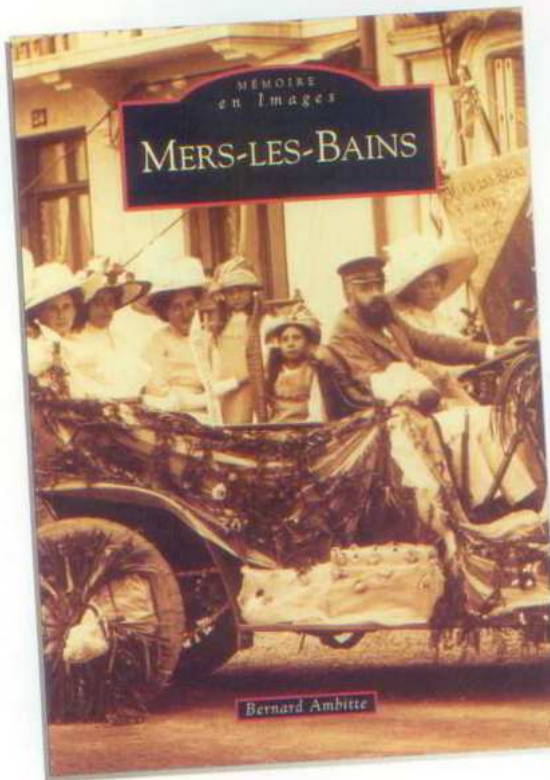
*Notons avec quelle recherche esthétique l'architecte a oeuvré : rien n'est laissé au hasard pour la plus parfaite des harmonies.*

*Le balcon est magnifiquement ouvragé, le tout réhaussé d'une figure semblable à celle de la villa Pomone, sur l'esplanade...*



● Un nouvel ouvrage sur l'histoire et la genèse de la station

Quelques cartes postales surannées sur Mers et collectionnées depuis des années, quelques annotations dictées par la connaissance acquise du passé Mersois et de nombreux échanges avec les habitants, et le tour est joué. Un résidant secondaire, Bernard Ambitte, pour lequel Mers est l'une des plus jolies stations balnéaires picardes, vient de lui dédier un ouvrage...



Copyright (c) 2005 - Editions Alain Sutton

L'ouvrage de 128 pages propose de basculer quelques décennies en arrière, de découvrir ou redécouvrir certains aspects d'une époque aujourd'hui révolue mais pas forcément dénuée de charme pour autant. Sur la couverture, une illustration de la fameuse fête des Baigneurs...



Une vue de la rue la plus commerçante aux environs de 1909, l'actuelle rue Jules Barni, avec ses nombreux corps de métiers. Des commerçants ont d'ailleurs volontiers posé pour la postérité...



Bernard Ambitte réside à Mers-les-Bains durant les vacances et ce, depuis de nombreuses années. C'est un coup de cœur qui a décidé le touriste d'alors à acheter un petit pied-à-terre au sein de la station il y a de cela environ vingt ans...



Outre de nombreuses cartes "grande époque", l'ouvrage propose aussi des vues du centre-ville des années 30...



Une vue de Mers et de l'esplanade en 1937, avant le déferlement de l'occupation allemande. Mers vivait alors des jours paisibles, sans trop se douter de ce qui se préparait...

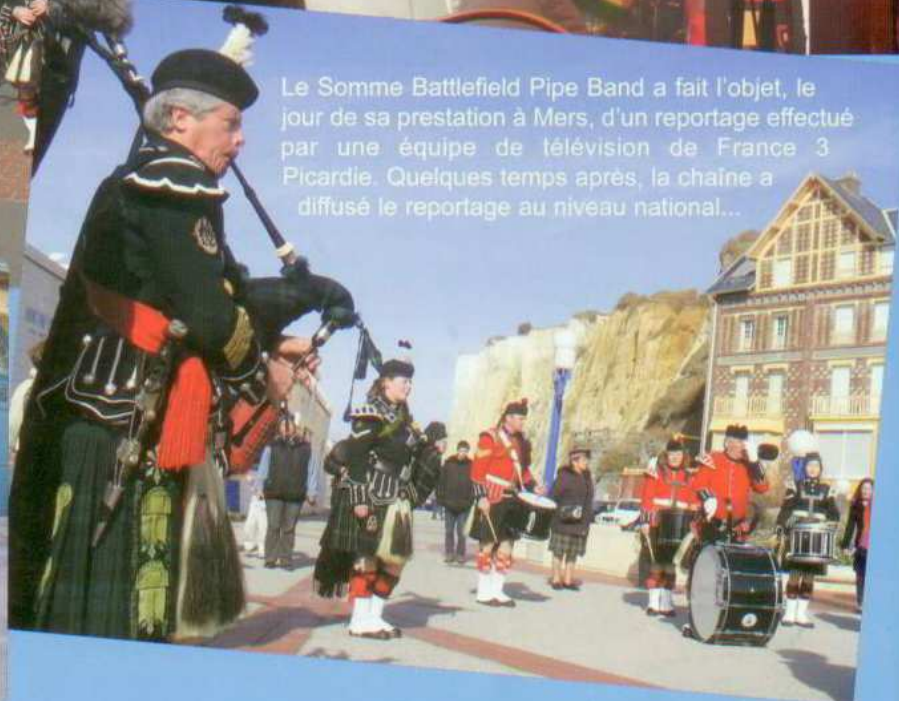
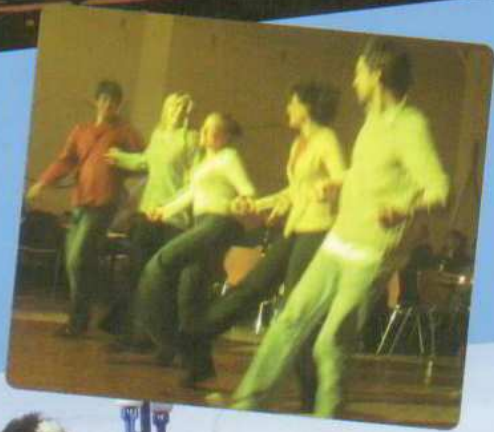


Week-end  
sympa



# Musiques Celtes et Saint Patrick...

Vous avez été extrêmement nombreux à vous joindre à nous lors du week-end de la Saint-Patrick et des musiques Celtes. Celui-ci a une fois de plus remporté un énorme succès grâce aux groupes Foumagnac, Yogan et au Somme Battlefield Pipe Band bien sûr, mais aussi grâce à l'atelier de musiques celtes de l'école municipale de musiques (E.M.M), à l'harmonie municipale et au Brass Band de la côte Picarde. Encore merci et à bientôt...



Le Somme Battlefield Pipe Band a fait l'objet, le jour de sa prestation à Mers, d'un reportage effectué par une équipe de télévision de France 3 Picardie. Quelques temps après, la chaîne a diffusé le reportage au niveau national...

